



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 153/22

Objet

Avenant n°1 à la convention de mandat gestion de « LOCODOLE » avec la SPL Hello Dole

Secrétaire de séance :

Jean-Pierre CUINET

Rapporteur :

Jacques PÉCHINOT

Conseil Communautaire
22 décembre 2022
Tavaux - 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 60
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 70
Date de la convocation : 16 décembre 2022
Date de publication : 29 décembre 2022

Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, P. Blanchet, C. Bourgeois-République, G. Bremond, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin suppléé par J. Comte, G. Chauchefoin, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, N. Gomet, J. Gruet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. HoffmannL. P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J.P Lefèvre, J.L Legrand, I. Mangin, S. Marchand, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pavvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, F. Rigaud, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey suppléé par C. Bolis, G. Soldavini, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à P. Antoine, B. Chevaux à J.Y Roy, F. David à J.L Legrand, I. Girod à I. Mangin, M. Henry à J.C Robert, P. Jaboviste à S. Marchand, L. Jarrot-Mermet à N. Gomet, M. Mbitel à C. Nonnotte-Bouton, M. Mirat à J. Gruet, P. Roche à J. Péchinot.

Conseillers absents non suppléés et non représentés :

J.L Bonin, S. Calinon, C. Chautard, J.B Gagnoux, D. Germond, G. Ginet, N. Herrmann, C. Jeanneaux, O. Lacroix, J. Lagnien, J. Lepetz, C. Mathez, A. Mathiot, P. Verne.

Par délibération n° GD91/22 du 22 septembre 2022 la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a renouvelé la convention de mandat de gestion de « LOCODOLE » avec la SPL Hello Dole jusqu'au 31 décembre 2023.

Cette convention a notamment pour objet de confier à la SPL la gestion et l'exploitation du bâtiment.

Suite à la fragilité de la reprise post crise sanitaire et aux conséquences économiques actuelles notamment en matière d'énergie, il convient aujourd'hui d'apporter des modifications à cette convention.

Ainsi, l'avenant ci-annexé a pour objet de modifier les articles 2 et 3, afin d'y ajouter la prise en charge par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole de l'ensemble des fluides (eau, électricité, téléphone et accès internet) et d'augmenter le nombre de journées (25 au lieu de 15) que l'Agglomération peut réserver gratuitement pour ses besoins particuliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de mandat de gestion de « LOCODOLE » avec la SPL Hello Dole tel qu'annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cet avenant ainsi que tout document y afférent.

Fait à Tavaux,
Le 22 décembre 2022,
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- SPL Hello Dole

